

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR 35 – Guinée** ***Belgian intervention***21st of January 2020 |

Je vous remercie, Madame la Présidente.

Nous remercions la délégation guinéenne pour sa présentation et saluons les efforts déployés par la Guinée. Toutefois, la Belgique s’inquiète de la violence politique renaissante.

Ma délégation souhaiterait dès lors formuler les recommandations suivantes:

**R1.** Garantir le droit constitutionnel de chaque citoyen de participer aux affaires publiques et de manifester pacifiquement en adoptant une loi conforme à l’article 21 du Pacte des Droits Civils et Politiques.

**R2.** Prendre toutes les mesures adéquates pour s’assurer que le procès concernant les massacres perpétrés dans le stade du 28 septembre en 2009 puisse se tenir au mois de juin 2020.

En outre, la Belgique recommande de :

**R3.** Renforcer l’intégration dans les programmes d’enseignement scolaire des modules de formation sur les mutilations génitales féminines/l’excision.

Je vous remercie, Madame la Présidente.